



Villejuif, 16 octobre 2024

**ORDRE DU JOUR UNILATERAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 22 OCTOBRE 2024
DU CSE GRAND PARIS SUD ET EST**

Points inscrits unilatéralement par le Président au titre de l'article L.2315-29 du Code du travail :

1. Consultation sur le projet « LCL Ma Banque Privée » sur la DdR GPSE
2. Consultation sur le projet de changement d'horaires de l'espace professionnels de la DGA de Meaux
3. Information en vue d'une consultation sur le projet d'aménagement des espaces de travail du Centre d'Affaires Entreprises de Massy
4. Consultation sur l'impossibilité de reclassement de M. Puneet SINGH suite à une inaptitude d'origine non-professionnelle constatée par la Médecine du travail

Le Président du CSE GPSE
Michel MOREL